

AVIS D'OUVERTURE CAFIPEMF

INSCRIPTIONS AU CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS

D'INSTITUTEUR OU DE PROFESSEUR DES ECOLES MAITRE FORMATEUR

arrêté du 20-7-2015 et circulaire n°2015-109 du 21-7-2015

Admissibilité

- Conditions :
- Être instituteur ou professeur des écoles titulaire
 - Justifier d'au moins 5 années de service accomplis, au 31 décembre 2017, en qualité d'instituteur ou de professeur des écoles titulaire ou non titulaire

Admission

- Conditions :
- Être admissible lors d'une session précédente (selon les conditions prévues par l'article 9 de l'arrêté du 20 juillet 2015)
 - Ou être titulaire d'un CAFIPEMF dans une autre option

Les candidats admissibles et non admis aux sessions antérieures et qui souhaitent se présenter aux épreuves d'admission de la session 2018 doivent également s'inscrire.

Ouverture du serveur et téléchargement du dossier d'inscription

Du mercredi 20 septembre 2017 à 12 heures (*heure de Paris*)

Au vendredi 20 octobre 2017 à 17 heures (*heure de Paris*)

Sur le site du rectorat, à l'adresse suivante :

www.ac-orleans-tours.fr

rubrique « concours emplois carrières », « certifications », « CAFIPEMF »

Le dossier d'inscription est à envoyer en recommandé simple, à l'adresse ci-dessous :

Rectorat ORLEANS-TOURS, DEC3, 21 rue Saint-Etienne, 45043 ORLEANS CEDEX 1

Pour le vendredi 20 octobre 2017 au plus tard, cachet de la poste faisant foi.



- L'INSCRIPTION EST UN ACTE PERSONNEL, LES CANDIDATS PROCÈDENT EUX-MÊMES À LEUR INSCRIPTION.
- AUCUNE MODIFICATION D'INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LE VENDREDI 20 OCTOBRE 2017 - 17 H